



Important à savoir

- Un **surdosage** de paracétamol peut gravement **endommager le foie**, ce qui peut entraîner la **mort**.
- Soyez **vigilant** avec les **autres médicaments contenant du paracétamol**. Ne dépassez **jamais la dose maximale recommandée**, même si vous prenez plusieurs médicaments.



Il existe un risque de **mauvaise utilisation du paracétamol**. Attention, ne participez jamais au « **paracétamol challenge** » !

Même si certains antidouleurs sont en vente libre, ils ne restent pas sans risque et l'automédication ne peut en aucun cas être prolongée sans avis médical. Avant de prendre ces antidouleurs, il est intéressant de s'intéresser aux autres moyens pour prévenir l'apparition de certaines douleurs. [Ici](#) vous trouverez plus d'informations sur les antidouleurs en automédication.



Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active paracétamol **diminuent la douleur et la fièvre**.

Le paracétamol peut être donné en cas de **douleur et/ou de fièvre**.



Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharmainfo.be).

Cette liste reprend tous les médicaments qui contiennent du paracétamol pour inhalation. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité de paracétamol il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

Certains médicaments contiennent d'autres substances actives en plus du paracétamol. Ces médicaments sont mentionnés ailleurs. Effectuez une [nouvelle recherche](#) pour les trouver.



Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Les adultes et adolescents de plus de 50 kg (kilogrammes) peuvent prendre maximum **1 g** (gramme) à la fois, et ce **3 à 4 fois** par jour (24 heures).

Il doit toujours y avoir un **intervalle de minimum 4 à 6 heures** entre deux prises.

Consultez **l'étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Sur

cette étiquette, vous pouvez lire ce que le **médecin a prescrit**. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas non plus été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire la **notice**.

Vous **ne devez pas prendre plus de 4 g (grammes) par jour** (24 heures), sauf si votre médecin vous l'a prescrit autrement. Cette dose correspond à la dose maximale généralement recommandée chez l'adulte.

Pour connaître le dosage recommandé pour les enfants ou les personnes de moins de 50 kg, consultez le document [Paracétamol pour enfants](#).

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Vous pouvez prendre du paracétamol à **n'importe quel moment** de la journée, **avec ou sans nourriture**.

Attendez toujours au moins 4 à 6 heures entre deux doses de paracétamol.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Comme pour tout antidouleur, le traitement **doit être le plus court** possible et vous devez l'arrêter lorsque vous n'avez plus de douleur ou de fièvre. Si, malgré la prise de paracétamol, vous ressentez toujours les mêmes symptômes ou que ceux-ci se sont aggravés après 3 jours, contactez **votre médecin**.

Si vous avez **souvent mal à la tête** et que vous prenez **régulièrement du paracétamol** ou d'autres antidouleurs, cela peut **aggraver vos maux de tête** au lieu de les soulager. Une fois installé, ce cercle est **difficile à briser**. Évitez de prendre du paracétamol **trop longtemps ou sans réelle nécessité**.

En cas d'utilisation prolongée, parlez-en à votre médecin.



Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Arrêtez le traitement et contactez votre médecin si les effets indésirables suivants se produisent, car il s'agit de symptômes de **lésion du foie** (uniquement en cas de surdosage) :

- couleur jaune de la peau ou du blanc des yeux ;
- douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen ;
- nausées et vomissements ;
- aucune envie de manger, sensation de fatigue ;
- transpiration plus importante que d'habitude ;
- teint pâle ;
- saignements anormaux ;
- urine trouble (l'urine doit être claire).

Arrêtez le traitement et contactez votre médecin si les effets indésirables suivants se produisent, car il s'agit de symptômes d'une **réaction (cutanée) allergique** rare :

- difficulté à respirer et à avaler ;
- gonflement du visage, des lèvres, de la gorge ou de la langue ;
- urticaire (gonflement de la peau, accompagnées de démangeaisons) ;
- démangeaisons sévères ;
- desquamation (peau qui pèle).

Le paracétamol entraîne peu d'effets indésirables qui surviennent fréquemment (jusqu'à 1 personne sur 10) ou parfois (jusqu'à 1 personne sur 100). La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).



Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

Oui, vous pouvez arrêter de prendre du paracétamol.

Il est conseillé d'arrêter le médicament **dès que la douleur et/ou la fièvre ont disparu**.



Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Prenez la dose suivante de paracétamol à **l'heure prévue**.

Ne prenez **jamais de double dose** de paracétamol pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement **votre médecin ou votre pharmacien ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245)**.

Un **surdosage de paracétamol** peut ne provoquer aucun symptôme au début, mais vous pouvez présenter les symptômes suivants:

- nausées, vomissements ;
- perte d'appétit ;
- douleurs au ventre ;
- sueurs.

Le foie peut être gravement endommagé et ne plus fonctionner correctement, ce qui peut entraîner la mort dans les 24 à 48 heures.



Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser des machines si vous prenez du paracétamol.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool pendant un traitement au paracétamol, mais, il peut être nécessaire de **réduire la dose quotidienne** de paracétamol. Si vous buvez **régulièrement ou en grande quantité, parlez-en à votre médecin**.

L'alcool peut **renforcer les effets nocifs du paracétamol sur le foie**, surtout en cas de surdosage ou

d'usage prolongé.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement au paracétamol.

Il n'y a pas d'effet connu de l'alimentation sur l'utilisation du paracétamol.



Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaite ?

Le paracétamol est sans danger pour les femmes enceintes et allaitantes.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

Oui, vous pouvez prendre du paracétamol pendant la grossesse. C'est le **traitement de premier choix** en cas de douleur et/ou de fièvre.

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez prendre du paracétamol si vous allaitez. C'est le **traitement de premier choix** en cas de douleur et/ou de fièvre.



À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

La prise de paracétamol peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- d'autres médicaments **contenant du paracétamol**, vous ne devez pas dépasser la dose de paracétamol recommandée ;
- certains **calmants** (les barbituriques) ;
- la **lamotrigine** (un médicament utilisé en cas d'épilepsie et de troubles bipolaires).

La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : «[Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas de paracétamol dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- **diminution du fonctionnement des reins** ;
- **diminution du fonctionnement du foie** ;
- **consommation d'alcool** (de longue durée) ;
- **personnes très âgées**.

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de prise de paracétamol se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?
Contactez votre médecin ou votre pharmacien.